



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 18/24 : APPROBATION DU MARCHÉ DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT – REQUALIFICATION DU PARC DES ADRECHS – MARCHÉ 2023-03 – LOT 1 : VRD – SIGNATURE DE L'AVENANT N°1

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,
- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu la décision du Maire n°69/23 du 31 juillet 2023 portant signature du marché,
- Considérant la demande de la maîtrise d'ouvrage de remplacer en intégralité la clôture périphérique du parc des Adrechs par une clôture souple et rigide d'une hauteur de 2.00m ainsi que la mise en place d'un traitement « bouche-pores » sur les gradins du théâtre de nature afin d'en faciliter le nettoyage. Ces travaux engendrent un réajustement du prix du marché.

APPROUVE la signature de l'avenant n°1 au marché de travaux d'aménagement et de requalification du parc des Adrechs – Lot n°1 : VRD, à la société SAS ROUX TP représentée par Monsieur ROUX Jean-Michel, en qualité de président dont le siège est situé 392 chemin des Lônes – BP7 – 84360 MÉRINDOL.

DIT que le montant de l'avenant augmente de 3.77% le montant initial du marché.

- Avenant n°1 : 25 912.60 € HT soit 31 095.12 € TTC

Le nouveau montant du marché est donc de 712 529.65 € HT soit un TTC de 855 035.58 €.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 13 mars 2024



Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le.....
Et de la publication ou notification le